



Nouvelles **S**yndicales

Publication du Syndicat des employé-e-s de l'impôt

www.ute-sei.org

Édition spéciale

Juillet 2005



Pour mieux vous servir ???????



LA CAMPAGNE SE POURSUIT

**IF YOU PREFER TO RECEIVE THIS PUBLICATION IN ENGLISH
PLEASE CONTACT YOUR LOCAL PRESIDENT**

MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENTE

Au fil des ans, notre gouvernement a fait sien le concept « *faire plus avec moins* ».

1. Nos postes comportent de plus en plus de fonctions, mais notre niveau de classification ne change pas pour autant. 2. La dotation permanente a souvent fait place au recrutement d'employé-e-s nommés pour une période déterminée, ce qui facilite les cessations d'emploi. 3. La centralisation du travail a entraîné une diminution du nombre de travailleuses et travailleurs nécessaires. 4. Ensuite, il y a eu la technologie et les initiatives d'examen des dépenses. Et maintenant l'impact du budget de 2005. Qu'est-ce que tout cela signifie pour les membres? D'ici 2 à 4 ans : (Selon les chiffres de l'employeur)

Perte d'environ 400 emplois permanents et de 1 200 à 1 300 emplois pour une durée déterminée.

Le fisc n'a jamais connu de pertes d'emplois de cette ampleur. La première conséquence est la fermeture des comptoirs de la Caisse et des Services à la clientèle. Cela n'a pas de sens pour votre syndicat, et pas de sens pour le public canadien.

Comment un organisme dont le mandat est de percevoir de l'argent, et dont la devise est :

« POUR VOUS SERVIR ENCORE MIEUX » peut-il EMPÊCHER LE PUBLIC DE LUI APPORTER DE L'ARGENT??

Pourquoi compliquer les choses pour les contribuables qui veulent entrer chercher les réponses dont ils ont besoin pour se conformer à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, que nous sommes justement chargés d'appliquer??

Si ces services n'étaient pas utilisés, ce serait une chose, mais ceux d'entre vous qui travaillent dans ces secteurs peuvent attester que vous travaillez de façon diligente avec le public canadien.

Les aîné-e-s, les nouveaux immigrant-e-s, les personnes qui se heurtent à des obstacles linguistiques, les personnes handicapées et les gagne-petit forment la majorité du public que nous servons.

Ils seront aussi touchés que nos membres victimes de ces réductions. Une forte population du groupe des spécialistes en déclarations compte beaucoup sur nos services également.

Le 1^{er} avril, votre Syndicat – le SEI et l'AFPC – a lancé une grande campagne bien orchestrée pour protéger les emplois et les services.

Il nous faut l'aide : (1) de tous les membres, y compris des employé-e-s des Services à la clientèle, (2) du public, et (3) des politiciennes et politiciens, pour que ces services restent facilement accessibles.

Le public a très bien réagi aux documents que nous avons distribués pour annoncer les fermetures. L'annonce des fermetures a aussi choqué les contribuables, car ni l'ARC ni le gouvernement n'avait annoncé publiquement ces informations.

Que pouvez-vous faire?

- Arborez le macaron « ***Nous vous manquerons quand nous ne serons plus là! 2006*** » (que vous pourrez vous procurer en vous adressant à votre Exécutif local)
- Appelez ou visitez votre député-e, parlez à vos gestionnaires,
- Informez vos voisins, vos ami-e-s et vos proches des fermetures et ralliez leur appui,
- Envoyez des lettres à la rédaction des journaux locaux,
- Aidez votre Exécutif local à distribuer de la documentation au public.

Voilà certaines des choses que vous pouvez faire pour appuyer la cause.

Pourquoi devriez-vous vous impliquer? **Parce que votre implication peut aider et cela a été prouvé.**

Grâce à tous nos efforts,

le Commissaire vient juste d'annuler la fermeture des caisses de paiement.

Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche pour sauver nos services à la clientèle.

Betty Bannon, Présidente nationale du SEI

Du service, non des profits.

Dans le code d'éthique, l'éthique de la **RESPONSABILITÉ** a été affaiblie dans l'échelle des valeurs de notre société. Le « sens de l'honneur » d'autrefois est jugé maintenant bizarre.

Le monde moderne de la « **MANIPULATION POLITIQUE** » vise précisément à ne pas prendre de responsabilité pour tout ce qui ne va pas.

Dans les années 1980, les milieux politiques d'Ottawa sont devenus des adeptes du « goût du jour intellectuel », d'où l'intégration dans la fonction publique de cette politique d'expédient appelée « La nouvelle gestion publique » (l'application des valeurs du secteur privé au rendement de la fonction publique). Le secteur privé a une norme de rendement universellement reconnue – les profits ou les pertes. Tout peut être mesuré avec cette norme de référence.

La fonction publique ne dispose pas d'une telle norme parce que la politique est un art ou un métier.

Importer les normes du secteur privé dans un système aux résultats variables a nui à la saine conduite des affaires publiques.

La fonction publique ne fabrique pas des machins.

Elle vise à promouvoir l'intérêt public dans une démocratie.

Elle vise à promouvoir les valeurs véritables de notre société et de notre nation.

La remise en vigueur des valeurs traditionnelles est possible si la responsabilité devient la priorité véritable, plutôt que de demeurer un vœu pieux.

Le gouvernement et le Parlement doivent revenir à leur fonction initiale d'examen sérieux des dépenses, plutôt que l'imposture que représente aujourd'hui le processus de comptabilité publique.

La promotion de l'intérêt public et le retour d'une fonction publique de qualité sont une affaire de responsabilité, de respect, d'intégrité et de professionnalisme, **MAIS SURTOUT PAS DE MACHINS.**

Barry Melanson, Président de la section locale 00017

VOTRE SYNDICAT DEMANDE VOTRE AIDE

Au cours des derniers mois le SEI s'est engagé dans une campagne pour protéger les emplois et les services offerts par nos membres qui travaillent aux caisses de paiement et aux comptoirs de service à la clientèle. À ce jour, plusieurs militants et militantes du Syndicat ont :

- distribué de la documentation aux membres et au grand public,
- rencontré des député-e-s,
- tenu des conférences de presse,
- envoyé des lettres à l'éditeur et aux journaux locaux et
- pris d'autres initiatives dans le but d'éduquer les intervenants et de sensibiliser l'opinion publique.

Nous avons maintenant besoin de votre aide!

Nous vous demandons de continuer à porter le macaron « **Nous vous manquerons quand nous ne serons plus là! 2006** ». Si vous n'en avez pas, veuillez en demander un à votre représentant-e syndical-e ou à un membre de l'exécutif de votre section locale. Renseignez-vous auprès de votre représentant-e sur le but de cette campagne. Discutez de cette coupure de services inutile et bien mal pensée avec votre famille, vos ami-e-s, vos voisin-e-s, vos collègues et les organismes communautaires. Appelez votre député ou écrivez-lui pour protester. Votre syndicat et vos collègues touchés ont besoin de vous. C'est pourquoi nous vous demandons de faire tout votre possible pour soutenir la campagne. **Hier**, nos membres préposés aux caisses de paiement et **aujourd'hui** nos membres aux comptoirs de service à la clientèle ont besoin de votre aide. Et **demain**, qui sait quelle initiative prise par l'employeur menacera votre propre sécurité d'emploi ? Si nous ignorons les appels à l'aide des autres aujourd'hui, qui viendra à notre secours quand notre tour viendra ? N'oubliez jamais que :

« une injustice envers une personne est une injustice envers toutes les autres ».

Shane O'Brien, Agent de relations de travail

L'AFPC ET LE SEI LUTTENT CONTRE LES COMPRESSIONS

Le programme d'examen des dépenses du gouvernement libéral, qui réduit de 11 milliards de dollars les programmes actuels du gouvernement, frappe maintenant les travailleuses et les travailleurs de l'Agence du revenu du Canada. Le programme d'examen a pour but de réattribuer le financement à des dépenses soi-disant plus prioritaires. Il est ironique de voir l'ARC fermer ses caisses de paiement et ses comptoirs de service à la clientèle alors que le gouvernement promet aux Canadiennes et aux Canadiens un meilleur accès aux services fédéraux.

Il est évident que le gouvernement n'accorde pas une haute priorité à la prestation des services à ces caisses et comptoirs aux personnes les plus vulnérables de notre société : les personnes du troisième âge, les néo-Canadiennes et les néo-Canadiens et les personnes à faible revenu. Il en est de même pour la protection de la santé, l'inspection des aliments et la défense des frontières, programmes et services essentiels déjà sous financés et qui font eux aussi l'objet d'examen.

Évidemment, L'AFPC s'oppose à toutes les mesures gouvernementales comme le dernier budget fédéral et l'examen continu des programmes qui compromettraient la qualité des services à la population canadienne. Le syndicat s'oppose fermement à toute mesure qui alourdirait le fardeau imposé à nos membres. Si le gouvernement Martin veut vraiment assurer des services publics de qualité, il doit investir les fonds nécessaires dans les programmes et les ressources humaines.

Le SEI mène le bal dans la lutte contre la réduction de services proposée par l'Agence. Je félicite vos dirigeantes et vos dirigeants et vos membres qui ont élaboré des plans d'action pour convaincre l'Agence et le gouvernement que ce n'est pas la bonne façon de procéder. La réaction du public et celle des députées et des députés au message des membres du SEI a été tangible. L'ARC et le gouvernement libéral n'ont pas dévoilé leur projet de fermeture des caisses de paiement et des comptoirs de service à la clientèle au public canadien. Peut-être avaient-ils anticipé une telle réaction.

L'AFPC est déterminée à collaborer avec le SEI tout au long de cette campagne, tant sur le plan financier que sur le plan des ressources humaines. Ensemble nous exposerons la destruction insidieuse des services publics fédéraux et nous protégerons nos membres et les services à la population.

6 juin 2005

Nycole Turmel, présidente nationale de l'AFPC

(Cet article nous est parvenu avant l'annonce faite par le Commissaire de l'ARC de ne plus fermer les comptoirs de paiement).

L'année dernière, j'ai appris au Collège du travail que les militants syndicaux font l'histoire chaque jour.

Nous ne pouvons pas toujours le voir et nous ne pouvons pas toujours le sentir, mais actuellement nous le faisons.

En effet aujourd'hui, le 17 juin, est un de ces jours où nous pouvons le constater.

Notre campagne "**Nous vous manquerons quand nous ne serons plus là! 2006**" a vraiment fait une différence. Faire parti de l'histoire me remplit de fierté.

Bien fait, Confrères et Consoeurs.

Notre bataille n'est pas encore finie, mais prenons un peu de temps pour célébrer.

Ceci est le propre de la solidarité . . .

Ian Daykin, Président de la section locale d'Edmonton

Pétition en ligne

Allez au site web du SEI afin de compléter la pétition :

« Nous, soussigné-e-s, demandons au Ministre du revenu national de maintenir le présent niveau d'accès aux comptoirs de service à la clientèle, à travers le Canada »

Sollicitez l'appui de vos familles et amie-e-s pour signer cette pétition. L'impact n'en sera que plus grand.

www.ute-sei.org



LETTRES AUX ÉDITEURS

Journal « THE KINGSTON WHIG-STANDARD »; 24 MAI 2005

À titre de président de la section locale de Kingston du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt, je voudrais sensibiliser les résidents de Kingston aux changements du niveau de service qu'ils recevront de leur bureau local de l'Agence du revenu du Canada. Les gens ne sont pas toujours conscients des changements qui se font sur une longue période. Je travaille depuis près de 20 ans à la section des Services à la clientèle. À mes débuts, nous offrions un service au comptoir et par téléphone localement aux clients de Kingston et de la région. Nous connaissions nos clients et leurs besoins. Il y a quelques années, nous avons perdu notre service de renseignements téléphoniques, qui a été confié à un centre d'appels. Tous ceux qui ont déjà tenté d'appeler notre numéro sans frais vous le diront : le service n'a plus jamais été le même. De même, par le passé, nous mettions à la distribution du public toute la gamme des formulaires, des dépliants et des guides de l'ARC. Nous n'en avons presque plus, et nous devons dire aux contribuables de télécharger les formulaires sur leur ordinateur ou de téléphoner pour se les faire livrer plusieurs jours plus tard. Le nombre d'employé-e-s qui travaillent aux Services à la clientèle n'a pas cessé de diminuer au fil des ans, et ceux et celles qui partent à la retraite ne sont pas remplacés. Par conséquent, il y a un effritement graduel mais constant des connaissances et de l'expertise du personnel. On a proposé de fermer notre comptoir de la Caisse en avril 2006 et de n'ouvrir notre comptoir des renseignements que sur rendez-vous. L'Agence du revenu du Canada dicte au public le niveau de service qu'il recevra. Elle est pourtant un service public. C'est le public qui paie ce service, de ses dollars d'impôt durement gagnés. C'est le public qui devrait dicter le niveau de service, pas l'Agence du revenu du Canada. Ces réductions touchent particulièrement les plus vulnérables de notre société, et surtout les aîné-e-s, les gagne-petit, les néo-Canadiens et les propriétaires de petites entreprises.

Si vous n'êtes d'accord avec les réductions du service, communiquez donc avec votre député-e. Il n'est pas trop tard pour inverser la tendance.

David Berofe, Président de la Section locale 00011

Les clients ont besoin de service; 2 JUIN 2005, THE KINGSTON WHIG-STANDARD PAGE : 4

Merci à David Berofe pour sa lettre « *Le public est la grande victime des réductions de service* » (24 mai). Il sensibilise le public à une proposition visant à éliminer le comptoir de la Caisse de l'Agence du revenu du Canada à Kingston et à une réduction de l'accès au personnel de l'Agence du revenu du Canada chargé d'informer les contribuables. Nous ne représentons pas officiellement l'Industrie, mais nous pensons pouvoir parler au nom d'un grand nombre de spécialistes en déclarations en affirmant que ce sera une grande perte. Si le comptoir de la Caisse ferme en avril 2006, nous n'aurons plus d'endroit où aller payer les centaines de milliers de dollars que nous et les autres entreprises spécialisées percevons annuellement – et gratuitement – pour l'Agence du revenu du Canada. Nos clients devront plutôt envoyer leur argent par la poste ou le porter à leur banque, ce qui suppose dans les deux cas des frais supplémentaires. Cela peut sembler insignifiant, mais, pour un grand nombre de nos clients, ce serait l'abolition d'un service sur lequel ils ont appris à compter. L'idée de fournir des renseignements sur rendez-vous seulement est absurde. À l'heure actuelle, le bureau de l'Agence du revenu du Canada est le seul endroit où nous pouvons obtenir des renseignements fiables sur l'état des dossiers de nos clients. Le numéro sans frais ne suffit pas toujours. Et il est rarement accessible au temps de l'impôt, c'est-à-dire là où le besoin est le plus crucial. Il est crucial également de maintenir la précieuse aide personnelle que nous recevons du personnel dévoué et axé sur le service que l'Agence du revenu du Canada met au service de nos clients au niveau local. Nous adressons une copie de la lettre de M. Berofe et une copie de la nôtre à notre député local, Peter Milliken, dans l'espoir d'obtenir la levée de l'arrêt de mort décrété – c'est plutôt ironique – par l'Agence qui fait de l'argent pour le gouvernement du Canada.

Julia Clark Janet Leduc, Kingston



LETTRES AUX ÉDITEURS

Note de l'éditeur : Cette lettre est une réponse à la lettre à l'éditeur sur les coupures de services, envoyée par le confrère Doug Gaetz.

À qui de droit,

Je n'arrive pas à croire que, au moment précis où les Canadiens et Canadiennes ordinaires comme moi sont taxés jusqu'aux yeux, vous ayez l'audace d'avancer qu'une agence gouvernementale ne devrait pas trouver moyen de servir le public avec plus d'efficacité, et donc à moindre prix.

L'ARC a investi dans une technologie Internet qui permet à tous les Canadiens et Canadiennes, où qu'ils soient, d'accéder à ses services et d'effectuer des paiements. Ceux qui préfèrent ne pas utiliser ces services en ligne, à la maison ou dans l'un des nombreux sites d'accès Internet publics peuvent encore se présenter à un bureau de l'ARC, même si ces bureaux, IL FAUT LE DIRE, seront moins nombreux.

Merci de votre suggestion de communiquer avec mon député. Je le ferai, mais pour le remercier et exprimer ma satisfaction pour l'initiative clairvoyante de l'ARC qui vise à économiser l'argent des contribuables.

Peter Moorhouse, Halifax

Monsieur Moorhouse,

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ma lettre. Je vous assure que je n'ai rien contre la technologie ni ses progrès. Cependant, je ne pense pas que la technologie doive signifier que nous n'avons plus besoin du contact humain. C'est pourtant ce que l'Agence propose.

Vous mentionnez qu'il est toujours possible de s'amener à l'ARC et d'avoir un contact direct. Eh bien, en avril 2006, vous ne pourrez plus faire vos paiements dans un bureau de l'ARC quel qu'il soit. L'année suivante, vous ne pourrez PAS entrer dans un bureau de l'ARC, quel qu'il soit, pour demander de l'aide, à moins d'avoir pris rendez-vous.

Je ne m'attends pas à ce que les personnes n'utilisent pas la technologie disponible, mais malheureusement, notre société compte, des gens qui ne savent pas lire ou écrire ou utiliser l'ordinateur et, dans bien des cas, ne parlent pas très bien notre langue. C'est pour ces gens-là que je me fais du souci.

Je n'ai pas dit, comme vous le donnez à entendre, que je refuse d'utiliser la technologie. Je dis tout simplement que les services devraient être là pour TOUT LE MONDE et que chacun devrait pouvoir choisir celui avec lequel il est le plus à l'aise.

Merci de vos commentaires.

Doug Gaetz, Président
Section locale 80003 Halifax du SEI



Aujourd'hui là – parti-e-s demain !!!

Regardez à côté de vous. Votre collègue de jadis est-il toujours là ou son bureau est vide?

R É A M É N A G E M E N T D E S E F F E C T I F S

L'ARC procède à plusieurs grandes initiatives qui pourraient faire des victimes, non seulement dans le bureau voisin, mais également dans la chaise que vous occupez.

La campagne que mène le SEI pour le comptoir de la Caisse et des Services à la clientèle va bon train, et nous redoublons d'efforts pour sensibiliser non seulement le public, les politiciennes et politiciens et les groupes d'intérêt mais AUSSI nos membres.

L'ARC mène ou a déjà mené les initiatives suivantes, qui pourraient avoir des conséquences sur votre emploi :

- fermeture des comptoirs de service,
- ImpôtNet – TED – Impôtel,
- codage à barres des déclarations de revenus des particuliers et des sociétés,
- régionalisation du service de la rémunération,
- régionalisation des fonctions de service à la clientèle,
- centralisation des fonctions du « Guichet d'affaires »,
- sous-traitance de la charge de travail des finances et de l'administration.

Votre Syndicat est conscient de ces initiatives et d'autres, et s'emploie à faire en sorte que votre sécurité d'emploi soit sa priorité. Votre convention collective vous donne certains droits, qui sont consacrés dans l'*Appendice sur le réaménagement des effectifs*. Vous devriez bien vous familiariser avec cette partie de votre contrat, et ne pas avoir peur de poser des questions. Vous pouvez consulter votre représentant-e syndical-e.

En tant que membre de votre Conseil qui suis responsable de la sécurité d'emploi, je tiens à vous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir pour défendre votre emploi. Nous avons initié un *Comité national conjoint de réaménagement de l'effectif* avec l'employeur. La première réunion a été tenue le 18 mai 2005.

Un grand nombre des initiatives de l'ARC n'ont pas de sens, d'autres découlent de changements technologiques inévitables.

Il faut que vous, les membres, posiez les grandes questions. Il faut que vous alliez voir votre député-e pour lui demander pourquoi le gouvernement se comporte ainsi.

Il faut que vous adressiez des lettres à la rédaction de votre journal local au sujet des réductions du service au public.

Il faut que vous parliez à vos proches et à vos voisins pour leur expliquer que ces coupures de service sont un mauvais service.

Les dirigeantes et dirigeants syndicaux peuvent mener le combat, mais notre force, c'est nos membres. Il est venu le temps de montrer à l'ARC et au gouvernement que nous avons la force et la détermination de démontrer que les plans du gouvernement constituent un mauvais service.

Ce n'est plus le temps de temporiser. Votre avenir est en jeu. Et votre avenir, c'est maintenant.

Nick Stein, Président, Comité national de réaménagement de l'effectif du SEI.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR MOI.

Pourquoi dois-je supporter la campagne lancée par le *Comité sur l'impact budgétaire* de mon syndicat ?

Bien que les coupures budgétaires finissent, tôt ou tard, par se traduire en pertes d'emplois, la réaction humaine normale, pour quelqu'un qui vague à ses occupations quotidiennes est de croire que son nom ne sortira pas et qu'il ne sera pas ainsi touché.

Les gouvernements, à l'instar des multinationales, tentent de faire plus avec moins ce qui se traduit toujours par une détérioration des services au public, aux clients et aux travailleuses et travailleurs. Pourtant, ces coupures budgétaires ne diminueront pas nos impôts ni n'augmenteront nos salaires.

La perte d'un emploi est événement cruel. Son impact se fait ressentir dans les familles, sur les lieux du travail et dans la communauté toute entière. Les familles sont prises par les démons économiques de la vie quotidienne. Le lieu de travail est touché par la crainte des survivants d'autres pertes d'emplois, qui pourraient être les leurs. Le stress affecte le moral et la santé s'érode. Nous sommes tous et toutes vulnérables devant ce mal qui échappe à notre contrôle individuel.

C'est par la solidarité que nous pouvons combattre ce mal.

Notre syndicat a organisé et instauré une campagne pour neutraliser les coupures d'emplois proposées. La campagne sur l'impact budgétaire se porte très bien. Nos efforts à ce jour ont arrêté les coupures proposées aux comptoirs de paiement.

Mais il nous reste plein de choses à accomplir.

- Je porterai le macaron « ***Nous vous manquerons quand nous ne serons plus là! 2006*** »
- J'aiderai à distribuer les pamphlets et les brochures
- Je sensibiliserai ma famille, mes ami-e-s et mon voisinage sur les coupures proposées et leurs conséquences néfastes
- Je signerai la pétition en ligne
- J'appuierai mon syndicat

Appuyer la campagne de notre syndicat c'est appuyer nos consœurs et confrères.

Pouvons-nous compter sur vous ?

Denis Lalancette, 2^e Vice président national du SEI